

■ **Objet :** Consultation sur le projet de SDAGE Loire-Bretagne

**N/réf. :** LER/FBN-CC-069/09-Avis n°003/JYP

Monsieur le Directeur  
**Agence de l'Eau Loire-Bretagne**  
**Délégation Armor-Finistère**

22440 PLOUFRAGAN

Concarneau, le 23 février 2009

Monsieur le Directeur,

Vous sollicitez l'IFREMER pour observations sur le projet de SDAGE Loire-Bretagne 2010-2015. Nos domaines de compétences se situant dans la partie marine, c'est uniquement sur les masses d'eau de transition et les masses d'eau marine que nous interviendrons.

Notre laboratoire côtier LER/FBN englobant le Finistère, les Côtes d'Armor et l'Ille-et-Vilaine, il s'agira de donner ces observations uniquement sur les masses d'eau littorale de ces 3 départements.

D'une manière globale, nous notons que le projet de SDAGE a bien pris en compte la forte dégradation des eaux côtières au niveau écologique due, en particulier, à un enrichissement excessif par les sels nutritifs provoquant des proliférations de microalgues ou d'algues macrophytes. L'objectif d'obtention du bon état écologique du littoral est un des thèmes forts du projet de SDAGE Loire-Bretagne 2010-2015, et cet objectif doit être maintenu avec des mesures accompagnatrices ambitieuses.

Au vu des données que possède l'IFREMER, provenant du réseau REPHY ou du programme Prolittoral, nous proposons les modifications suivantes :

- concernant le risque phytoplancton toxique, nous souhaiterions que soit ajouté à la MET GT07 Penzé, la MET GT02 Rance et la MET GT09 Aber Benoît. En effet, le critère de nombre d'apparitions de blooms sur plusieurs années, adopté à juste titre pour le cas des espèces non-toxiques, n'est pas adapté aux espèces toxiques. En effet, il suffit d'une apparition d'*Alexandrium* toxique tous les 3 ou 4 ans pour affecter la filière conchylicole locale et les consommateurs de coquillages naturels.

---

**Institut français de Recherche  
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère  
industriel et commercial

**Station de Concarneau**

13, rue de Kérose  
Le Roudouic  
29900 Concarneau  
France

téléphone 33 (0)2 98 97 43 38  
télécopie 33 (0)2 98 50 51 02  
<http://www.ifremer.fr>

**Siège social**

155, rue Jean-Jacques Rousseau  
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex  
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368  
APE 731 Z  
SIRET 330 715 368 00297  
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00  
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96  
<http://www.ifremer.fr>

- s'agissant du risque « ulves », il faudrait, selon la grille européenne d'indicateur de bon état, l'élargir en risque « algues vertes proliférantes ». Les données annuelles cartographiques du CEVA allant de 2003 à 2007, montrent qu'il s'agit alors d'enlever la MET GT10 Elorn des zones à risque et d'y ajouter les masses d'eau de transition GT02 Rance, GT06 Rivière de Morlaix, GT07 Penzé et GT08 Aber Wrac'h.

Restant à votre disposition pour toute discussion sur le sujet, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Claude LE BEC  
Chef du laboratoire LER/FBN

---

Copie : DIRBREST / DOPLER